

PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATION

Service Animation et vie associative 02 40 56 09 20 • association@malville.fr

Gwenal Pensec

DEMANDE DE SUBVENTION

PJ: dossier de demande de subvention annuelle

Objet : informations sur le dossier de demande 2025

Ce dossier doit être déposé en mairie, dûment rempli

POUR LE 20 JANVIER 2025 AU PLUS TARD

Après instruction de vorte dossier et validation au Conseil Municipal, une réponse écrite vous sera transmise pour vous informer du montant de la subvention accordée.

L'ensemble des tableaux financiers doit être renseigné. En cas de manquement, la demande de subvention ne pourra être examinée.

Vous devez également fournir :

uii	le copie du recepisse de déciaration prefectorale portant mention du plus récent buréau
de votr	re association, avec les coordonnées téléphoniques ou informatiques des membres de ce
bureau	J.
□ le	s statuts de l'association en cas de première demande ou de modification.
	une attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'année 2024-2025 exigible
pour toute réservation de salle (utilisation régulière ou exceptionnelle).	
□ ur	n relevé d'identité bancaire.
□ le	numéro SIRET de l'association (14 chiffres).
□ la	charte de la laïcité et des valeurs républicaines signée.